

Montréal, le 26 mars 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

OBJET : HQD – Demande du Distributeur relative à la fixation d'une modalité
tarifaire SGEE
Dossier R-4311-2025

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance des informations déposées par le Distributeur à la pièce B-0035 le 20 mars 2025, ainsi que des observations écrites subséquentes des intervenants et de la réplique du Distributeur s'y rapportant.

La Régie informe les participants qu'elle n'a pas de question additionnelle relativement à cette preuve.

La Régie considère que la preuve au dossier mentionné en objet est désormais complète et close. Elle entame donc son délibéré ce jour même.

Veuillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb